

COMMUNICATION SUR L'AMENAGEMENT DE L'ESPLANADE

En concertation avec toutes les associations de quartier, il a été convenu les principes d'un aménagement de l'Esplanade.

Les tilleuls, bien que très âgés et malgré la suppression de quelques arbres pouvant présenter un danger, constituent un alignement remarquable qu'il convient de conserver.

L'allée cavalière doit être confortée et mieux soulignée. Pour cela, la bordure posée sur le tronçon central sera poursuivie sur toute la longueur. Le sol doit être rénové, y compris sur la partie centrale. Il faut rechercher un sol convenant à la fois aux piétons, aux joueurs de boules et au stationnement des voitures les jours de marché. Un test sera fait sur la partie centrale.

Les peupliers sont au terme de leur durée de vie et présentent un risque de chute et d'accident par grand vent. Ils seront supprimés dans le courant du mois de juillet.

Les cerisiers dépérissent et meurent les uns après les autres. Ils seront remplacés par d'autres variétés à fleurs.

Le réseau de l'éclairage public risque d'être endommagé avec l'abattage des peupliers et va devoir être rénové, y compris les lampadaires.

Ces travaux devront être réalisés selon un échéancier qui reste à déterminer et en fonction des possibilités financières.

Pour améliorer le stationnement et permettre l'accès aux commerces et services situés en centre ville le Cours Général de Gaulle sera mis en zone bleue, les deux contre allées le sont déjà. Pour les personnes travaillant dans le centre ville, un macaron dérogatoire leur sera attribué pour leur permettre de stationner côté pair du Cours Général de Gaulle et rue de l'Esplanade afin de libérer les places de stationnement dans la Grande Rue, la Place des Monseaux, et les rues adjacentes qui seront ainsi rendues disponibles pour les clients. L'Union des commerçants est d'accord avec ce dispositif et participera à l'enquête pour identifier les besoins en stationnement de leur personnel. L'ensemble de ces nouvelles règles de stationnement sera mis en place à l'automne.

Le projet d'aménagement de la Place des Monseaux a été relancé auprès du Conseil Général qui présentera un projet à la fin du mois de septembre.